

61 rue de Richelieu – 75 002 Paris
01 40 15 82 68 / sud@culture.gouv.fr



Depuis moins d'un mois et demi, l'administration nous balade, à un rythme effréné, de réunion en réunion pour un simulacre de « concertation » sur tous les chantiers de réorganisation, l'accompagnement RH et le projet de décret relatif aux missions et à l'organisation de l'administration centrale. Comme si la quantité était synonyme de qualité ! La règle, ce sont des échanges écourtés, le refus de presque toutes les propositions et amendements des organisations syndicales. En chef d'orchestre, le nouveau secrétaire général qui ne cesse de nous montrer sa conception du dialogue social : méprisant et autoritaire.

Parce que l'OAC, même réduit dans son périmètre, reprenait les vieux projets contestés du PTM, nous avons dénoncé fin septembre cette méthode de réorganisation expresse, à huis clos, imposée d'en haut et sans réelle concertation avec les agent.e.s et les organisations syndicales.

Nous avons demandé que la **réorganisation se fasse AVEC et POUR les agent.es**, en tenant compte de leur expertise et de leurs propositions.

Pour chaque chantier, nous avons demandé **de répondre aux vrais besoins du ministère** :

Pour la documentation, redonner de vrais moyens humains et budgétaires, stopper la disparition des documentations métiers au sein des directions générales, rénover les outils.

Réorganisation de l'administration centrale : la ministre, son cabinet et son administration veulent passer en force en plein confinement !

Pour la communication, définir une réelle politique de communication institutionnelle pour valoriser les actions des services du ministère.

Pour les affaires européennes et internationales, consolider l'expertise et l'accompagnement des directions générales dans le déploiement de leurs politiques à l'international au lieu de désagréger un écosystème fragile.

Pour la transformation numérique et SI, conduire un vrai plan d'investissement informatique massif pour rattraper le retard pris depuis de nombreuses années et révélé de façon criante par le confinement.

Il est aujourd'hui urgent de garantir de réels moyens à la **nouvelle délégation « Habitants, territoires, transmission »** pour que l'ambition qu'elle porte ne soit pas qu'une politique d'affichage ou de communication.

Nous avons alerté sur l'urgence de redonner une vraie cohérence à l'organisation du **secrétariat général** qui garantisse ses capacités à coordonner les politiques du ministère au niveau des Directions Régionales des Affaires Culturelles/Direction des Affaires Culturelles, des Services à Compétences Nationales et des opérateurs.

Nous avons demandé que le ministère définisse un réel plan d'action pour l'accompagnement des agent.es qui ne se limite pas à de grands principes généraux et leur offre un intérêt à la mobilité :

* Nous demandons **que les agent.es soient associé.es** à la définition des projets d'organisation détaillés, ainsi qu'à la détermination de leur nouvelle fiche de poste ;

Pour nous contacter - SUD Culture Solidaires – 61 rue de Richelieu – 75002 Paris
Téléphone : 01 40 15 82 68 sud@culture.gouv.fr, <https://sud-culture.org/>

* Nous demandons **que la rémunération des agent.es** concerné.es par une mobilité dans le cadre de la réorganisation puisse être revalorisée avec une augmentation de l'IFSE ;

* Nous demandons **qu'un plan de formation soit défini** en concertation avec les agent.es dès lors qu'ils/elles changent de fonctions ;

* Nous demandons **qu'une cellule RH dédiée** soit mise en place pour l'accompagnement des agent.es ;

* Nous demandons **qu'un nouveau calendrier de concertation** soit établi pour que l'ensemble des agent.es concerné.es soient associé.es à la construction des organisations détaillées et de leur fiche de poste.

Les agent.es concerné.es par les réorganisations, qui travaillent depuis 2 ans dans un climat très anxiogène, doivent enfin être associé.es à l'OAC. L'administration doit leur communiquer au plus vite leurs futures fiches de poste, le détail de leurs missions et leurs positions dans la future organisation.

Nous avons enfin fait de nombreuses propositions sur le projet de décret portant organisation de l'administration centrale.

Pour quel résultat ? Aucun, la direction du ministère est restée totalement hermétique à toutes nos demandes, à toutes nos propositions d'amendement.

Aujourd'hui, alors que la situation sanitaire connaît une dégradation très importante mettant en péril, par sa nature et sa gravité, la santé de la population et donc celle des travailleurs/ses. Des agent.es du ministère sont placé.es en travail à distance sans le matériel ni l'équipement adéquat. D'autres agent.es, dont les missions ne sont pas télé-travaillables ou en situation vulnérable, sont totalement ignoré.es de l'administration.

Et que nous propose la haute administration du ministère ?

De maintenir le calendrier des instances dans le contexte du confinement avec :

Un Comité technique ministériel (CTM) le 5 novembre, seulement décalé de 2 jours, pour demander aux organisations syndicales de se prononcer sur un projet de décret relatif aux missions et à l'organisation de l'administration centrale conçu en chambre, présenté dans sa version quasi initiale, ne reprenant aucun amendement proposé par SUD Culture Solidaires !

Un Comité technique d'administration centrale le 25 novembre pour examiner les projets d'arrêtés relatifs aux missions et à l'organisation de chaque direction ou délégation générale et du secrétariat général. Alors même qu'aucun organigramme détaillé ni étude d'impact n'a encore été transmis aux organisations syndicales.

Cette réorganisation est désastreuse pour le collectif de travail, les missions et les politiques du ministère. Les agent.es ne sont toujours pas pris en compte dans ce grand mécano administratif et sont considéré.es comme de simples ETP.

Parce que nous ne pouvons rester sans réaction, SUD Culture Solidaires se refuse à cautionner plus longtemps ce simulacre de dialogue social. Nous exigeons à minima le report du CTM et du CTAC à après le confinement.

S'ils sont maintenus, alors, dans ces conditions, nous ne siégerons pas !

SUD Culture Solidaires, SUD Culture Administration centrale, le 3 novembre 2020

**Pour nous contacter - SUD Culture Solidaires – 61 rue de Richelieu – 75002 Paris
Téléphone : 01 40 15 82 68 sud@culture.gouv.fr, <https://sud-culture.org/>**